

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

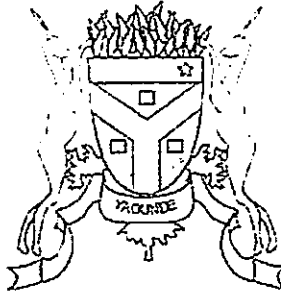
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE I^{er} DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

DECISION N° 004 /25 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP

PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 03/02/2025

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER}

Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique GBPS de NKOLMBONG

Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc maternel à l'école Publique d'Olembe

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0001958 de la session N° 01 du 03/02/2025 et N° 0001971 de la session N° 08 du 18/03/2025 et N° 0001984 de la session N° 015 du 21/03/2025 ;

Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: Les lettres commandes objet Appel d'offres national N° 003/AONO/CAY1^{ER}/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 03/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER} sont attribuées à : STPHB Sarl TEL : 655 67 47 00 représenté par Monsieur ABOUBAKAR-LOT1 pour un montant TTC de 19 997 748 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-huit) FCFA et GROUPEMENT AXE SARL-COMEXA SARL TEL : 670 58 58 83 représenté par Monsieur MOLE HAMMA Fidel pour le Lot 2 ; 28 984 106 (vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille cent six

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.



le 01 AVR 2025

Le Maire

Hamma Jan-Marie